

*Questions orales*

Étant donné que l'accord ne contient rien qui l'interdise, et c'est exactement ce qu'il a dit, le gouvernement présenterait-il un projet de loi d'urgence pour empêcher de tels transferts d'eau qui nuiraient aux riverains dans tout le bassin des Grands Lacs?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, j'ai deux remarques à faire. Hier soir, l'ambassadeur Ritchie a déclaré qu'on n'avait jamais considéré que l'exportation d'eau à grande échelle faisait partie de l'accord de libre-échange.

Deuxièmement, je serais heureuse d'envoyer au député une copie du document du 5 novembre 1987 où on peut lire que les détournements d'eau à grande échelle vers les États-Unis ne seront en aucun cas envisagés par le gouvernement canadien d'après la politique fédérale sur les eaux déposée aujourd'hui par le ministre de l'Environnement.

Je demanderais au député de lire ce document pour s'informer de la politique de notre pays et du gouvernement.

**M. le Président:** J'hésite à interrompre le député d'Essex—Windsor, mais je pense que la présidence se doit de faire remarquer qu'à son avis du moins la dernière question était hypothétique. Je sais qu'il s'agit là d'une question extrêmement importante et les ministres peuvent, bien entendu, y répondre s'ils le souhaitent. Cependant, je demande aux députés qui posent des questions de se rappeler la règle selon laquelle, strictement parlant, les questions hypothétiques sont irrecevables. Je sais que le député sera en mesure de poser sa question comme il se doit.

## ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'URGENCE DU PROJET DE LOI

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je tiens à signaler au premier ministre suppléant que dans les observations qu'elle a citées de l'ambassadeur Ritchie, ce dernier a ajouté que c'était peut-être par erreur que l'on avait tiré cette conclusion. Ainsi, je demande à la ministre...

**Des voix:** Voyons, soyez honnête.

**M. Langdon:** Je cite un passage du compte rendu du comité. Si le premier ministre suppléant a en main le document en question, elle pourra s'en servir également.

Étant donné que le gouvernement peut adopter une mesure, afin de protéger le bassin des Grands Lacs, va-t-il, de toute urgence, présenter un projet de loi de ce genre immédiatement?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, une fois de plus, je vais me reporter à la politique sur l'eau qui a été énoncée par le gouvernement. J'ai lu ce qu'on y dit. Un projet de loi pourra découler à un moment donné de cette politique, mais c'est là la politique du gouvernement canadien. Le ministre a déclaré qu'il tenait à dire catégoriquement que le gouvernement canadien s'opposait à la dérivation des eaux entre bassins hydrographiques situés de part et d'autre de la frontière. C'est là la déclaration du ministre, et c'est également là la politique du gouvernement.

Nous attachons la plus grande importance à nos ressources en eau, à notre politique sur l'eau et à notre politique sur

l'environnement. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral a signé ce matin un accord avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet du parc de la région sud de Moresby.

• (1440)

**Des voix:** Bravo!

**Mlle MacDonald:** Voilà qui montre l'importance que nous continuons d'attacher à la question.

## LA POLITIQUE DE L'EAU—ON DEMANDE DE PRÉSENTER UNE MESURE

**L'hon. Charles L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la suppléante du premier ministre. Elle prend son origine dans sa dernière réponse. Il y a près d'un an que la politique fédérale de l'eau a été annoncée et publiée. C'est une politique qui n'a pas de muscles tant qu'elle n'est pas concrétisée dans la loi. La suppléante du premier ministre peut jouer la surprise, mais cette politique n'a pas de muscles tant qu'elle n'est pas concrétisée dans la loi. Ce n'est qu'une politique.

Quand le gouvernement va-t-il présenter un projet de loi qui donne des muscles à la politique fédérale de l'eau expliquée dans le document lui-même, qui date de près d'un an? Quand cela va-t-il se faire?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, je trouve vraiment étonnant qu'un député qui a déjà été ministre de l'Environnement et qui n'a jamais trouvé le moyen de présenter la moindre politique nous reproche maintenant de ne pas aller assez vite. Qu'a-t-il fait tout le temps qu'il était au cabinet fédéral? Est-ce qu'on l'a jamais écouté? Est-ce qu'on s'en est déjà occupé? Bien sûr que non, puisqu'aucune politique de l'eau n'avait été annoncée.

C'est maintenant chose faite, et les gens qui se préoccupent de la question savent quelle est la politique du gouvernement fédéral. Nous allons la voir avancer comme il le faut, et comme elle l'a fait jusqu'ici.

**M. Caccia:** Monsieur le Président, il est d'une importance certainement secondaire que j'aie moi-même mis en marche ce processus débouchant sur une politique fédérale de l'eau.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Caccia:** Il est étonnant de voir que la suppléante du premier ministre ignore même cela ou ne veut pas le reconnaître. Mais la question n'est pas là.

## LE PROJET DE LOI—LA DATE DE LA PRÉSENTATION

**L'hon. Charles L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, si la suppléante du premier ministre parle sérieusement, elle devra reconnaître que cette politique n'a pas de muscles tant qu'elle ne se concrétise pas dans la législation. Quand le gouvernement va-t-il présenter le projet de loi découlant de la politique fédérale de l'eau, pour qu'elle figure dans les Lois du Canada, de façon espérons-le à ne pas céder le pas au projet de loi C-130 qui va avoir préséance sur toutes les autres lois d'après l'article VIII de l'accord? Quand le projet de loi va-t-il être présenté?